



## La piscine en plein air de Dudelange fait peau neuve !

- 20 mai 2022 -

Depuis septembre 2019, la piscine en plein air de la Ville de Dudelange était fermée au public afin d'y réaliser deux phases d'importants travaux de rénovation et de transformation à grande échelle. Les travaux ont dû être mis à l'arrêt quelque temps en raison de la crise sanitaire, repoussant les délais initialement prévus. À partir du 21 mai 2022, la nouvelle piscine en plein air est à nouveau accessible aux visiteurs et présente de nombreuses nouveautés.

### Nouvelle grille tarifaire

Le billet d'entrée à la piscine en plein air de Dudelange demeure l'un des moins chères du pays. La réouverture entraîne de légères adaptations des prix, particulièrement intéressantes pour les familles avec enfants.

Afin d'encourager une rotation régulière des visiteurs et de permettre à tous de profiter de la piscine sans longues files d'attente, le temps de visite à la piscine est limité à **4 heures**. En cas de dépassement, une nouvelle entrée simple devra être payée à la sortie. Entre 10h et 12h ainsi qu'entre 18h et 20h, il est possible de payer une entrée limitée à 2 heures.

Les **enfants jusqu'à 12 ans** paient **en principe** 2,50 € (entrée simple) / 15,00 € (carte de 10 entrées) pour 4 heures et 1,00 € pour 2 heures. Pour **les élèves et les étudiants**, le prix d'entrée est de 3,50 € (entrée simple) / 25,00 € (carte de 10 entrées) pour 4 heures et de 2,00 € pour 2 heures. Les **adultes (à partir de 16 ans)** paient 5,00 € (entrée simple) / 40,00 € (carte de 10 entrées) pour 4 heures et 3,00 € pour 2 heures.

Les **familles avec enfants** bénéficient en outre d'un **tarif spécial**, plus avantageux qu'auparavant : pour une famille composée d'au moins un adulte et d'un ou de deux enfants (jusqu'à 12 ans), les adultes paient le prix d'entrée normal et les enfants entrent gratuitement. Pour chaque enfant supplémentaire, l'entrée n'est que de 1 €. Par exemple, dans une famille de deux adultes et de trois enfants, les adultes paient le prix normal (5,00 € chacun), deux enfants entrent gratuitement et le troisième ne paie que 1 € (total : 11,00 €). Auparavant, 2 adultes (2x 5 €) et 3 enfants (3x 2,50 €) devaient s'acquitter de 17,50 € pour les billets d'entrée. Le même principe s'applique aux tarifs de 2 heures. Les abonnements de 6 ou 12 mois pour la piscine couverte du Centre Sportif René Hartmann peuvent également être utilisés à la nouvelle piscine en plein air.

### Nouvelles consignes intérieures

Les consignes intérieures de la piscine ont également été adaptées, afin que tous les baigneurs puissent profiter de leur séjour dans les meilleures conditions. **Ainsi, pour des raisons d'hygiène, les shorts et les bermudas ne sont plus autorisés dans les bassins.** Par ailleurs, il est strictement interdit de fumer, sous quelque forme que ce soit, ainsi que **d'introduire et de consommer de l'alcool et des drogues** dans l'enceinte de la piscine en plein air.

### **Nouvelle infrastructure**

Le nouveau bassin de natation a désormais une longueur de 50m, et constitue ainsi le plus grand dans le sud du pays.

L'espace consacré aux caisses de la piscine est déplacée de la rue du Parc à la rue René Hartmann. Ainsi, la place devant la maison relais a pu être aménagée en aire de jeux pour les enfants. Des vestiaires pour les visiteurs ont été aménagés à côté de la nouvelle entrée, tandis que les anciens vestiaires rénovés pourront être utilisés par les classes scolaires et les clubs sportifs. Une végétalisation stratégique tout autour de l'enceinte sert de pare-vue. De plus, une tribune a été aménagée le long du grand bassin et un petit kiosque avec une terrasse propose des en-cas à grignoter et des soft-drinks (non-alcooliques). Un distributeur gratuit de crème solaire sera prochainement installé, à l'initiative de la Fondation Cancer.

### **Le budget**

Le budget pour la première phase de rénovation s'élève à 565 000 €, dont 141 250 € de subsides du ministère des Sports. La deuxième phase de travaux a coûté 9 100 000€, dont 2 275 000€ de subsides du ministère des Sports. L'Institut national pour le patrimoine architectural a également remis un subside à hauteur de 50 000€.

### **Horaires d'ouverture :**

Pendant la haute saison, à partir **du 15 juillet jusqu'au 4 septembre**, la piscine en plein air sera ouverte tous les jours de **10h à 20h**. En avant-saison **du 30 mai jusqu'au 14 juillet**, la piscine sera ouverte les **lundis, mercredis et vendredis** de **16h à 20h**, les **mardis et jeudis** de **14h à 20h** et les **weekends** de **10h à 20h**.

*Le collège des bourgmestre et échevins,*

*Dan Biancalana, bourgmestre*

*Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins*